

## > 7. MAITRISER les aspects juridiques et formalités

### Centre de Formalités des Entreprises

#### > Vos formalités en toute simplicité !

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) simplifie toutes vos démarches liées au RCS, organismes sociaux, fiscaux et administratifs. Vous êtes informé et orienté dans vos formalités. Vos dossiers sont analysés et traités en direct, par courrier ou après avoir été préalablement remplis par vos soins sur [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)

> Services gratuits et payants

### ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs Repreneurs d'Entreprise)

#### > Une exonération de charges sociales !

Nous vous guidons dans votre demande d'ACCRE et étudions avec vous les conditions d'obtention de l'aide avant transmission du dossier à l'URSSAF.

> Service gratuit

### Chambersign

#### > Dématérialisez vos formalités et certifiez vos documents électroniques !

Sécurisez vos échanges via Internet avec un seul certificat de signature électronique : Chambersign France. Net-entreprises, le compte fiscal, la télétv@, l'URSSAF, la télécartegrise, S.I.V., appels d'offres, transmission des factures, courriels sécurisés, dématérialisation des courriers, signature de documents auprès de nos bureaux d'enregistrement.

> Service payant

#### > Vos contacts pour ces services

##### **Château Thierry :**

Hélène BONNEMASON - 03 23 69 58 10

##### **Chauny, Laon et Vervins :**

Christelle TISON - 03 23 27 00 20

##### **Saint-Quentin :**

Marie-José MAHIEUX - 03 23 04 39 88

Marie-Pierre PREUX - 03 23 04 39 86

Séverine BETEMS - 03 23 06 01 96

##### **Soissons :**

Marie-Christine DELTELL - 03 23 76 75 02